

quoi le ministre des Finances et le ministre des Transports persistent à défendre le Pacifique-Canadien et ses réalisations très médiocres, du moins dans certains secteurs. Le ministre des Finances a déclaré à diverses reprises en Chambre qu'une immense quantité de céréales, battant presque tous les records, a été transportée entre les élévateurs à grains du pays et les points d'exportation, du 1^{er} août au 15 février par exemple.

Sauf erreur, le ministre a parlé d'un peu plus de 300 millions de boisseaux. J'aimerais lui rappeler qu'au début de l'automne dernier la Commission canadienne du blé et les chemins de fer ont conclu une entente, signée par le ministre des Transports et le ministre des Finances et en vertu de laquelle les chemins de fer devenaient entièrement libres d'expédier le plus rapidement possible vers des points d'exportation toutes les céréales qu'ils pouvaient y transporter.

Par suite de cette décision, on a déjà effectué tout le transport à courte distance. Mais, si l'on a seulement effectué le transport des céréales, mettons, des points les plus rapprochés de la côte de l'Ouest, il est normal de s'attendre que le reste prendra plus de temps, par wagnonée ou par train, selon le cas, compte tenu de la plus grande distance à parcourir. A en juger par le rendement général fourni par les chemins de fer à cet égard, il sera très difficile de tenir l'engagement relatif aux quelque 600 millions de boisseaux destinés à l'exportation qui doivent être transportés avant la fin de l'année-récolte courante. C'est là mon avis, en dépit des nombreuses déclarations optimistes formulées à la Chambre par le ministre et, en dehors de la Chambre, par les hauts fonctionnaires des compagnies de chemins de fer quant à l'acheminement de 600 millions de boisseaux d'ici la fin de l'année-récolte courante. A ce sujet, le plus difficile est à venir. Il reste donc les céréales à expédier au loin. Mais ce n'est pas tout. En fait, on a usé à l'excès de mesures discriminatoires dans l'égalisation des contingents pour les Prairies. Il ne suffit pas de répondre à cela en disant qu'on a simplement voulu acheminer vers des points d'exportation la plus grande quantité possible de céréales dans les plus brefs délais. Si l'on avait donné suite à un programme comme celui que j'ai proposé, c'est du Sud de l'Alberta, région productrice de céréales située le plus près de Vancouver, qu'on aurait pu acheminer la plus grande quantité de céréales vers des points d'exportation à partir du 14 décembre, alors que les écluses à Sault-Sainte-Marie étaient fermées.

Toutefois, monsieur le président, les contingents n'ont pas augmenté sensiblement dans cette région depuis la fin de la saison

de navigation sur les Grands lacs. Je souscris aux sentiments exprimés par le ministre des Finances qui espère que les céréales seront acheminées et que le programme sera exécuté. Cependant, lorsqu'on considère objectivement la situation dans son ensemble et le rendement des chemins de fer par le passé et que l'on se rend compte des événements au cours des deux derniers mois et demi, il semble que le Pacifique-Canadien n'ait guère à cœur d'honorer ses engagements et même de suivre le programme qu'il prétend s'être fixé.

Le ministre des Finances admettra sans doute que la Commission canadienne du blé a été amèrement critiquée par certains cultivateurs de l'Ouest canadien pour avoir négligé d'atteindre ces objectifs au sujet des contingents. Il ne faut pas en imputer la faute à la Commission canadienne du blé. Comme l'honorable député de Qu'Appelle l'a signalé tantôt, la Commission canadienne du blé n'a pas l'autorité voulue pour ordonner au Pacifique-Canadien de placer ses wagons à un certain point d'expédition. La Commission canadienne du blé peut encourager les dirigeants du chemin de fer et avoir des entretiens avec eux, mais elle ne peut leur ordonner de placer un certain nombre de wagons à un point d'expédition donné.

J'estime vraiment que la Commission canadienne du blé s'est efforcée en vain d'égaliser les contingents et de traiter équitablement les points d'expédition à faibles contingents. Les compagnies de chemin de fer ont négligé de mettre des wagons à la disposition de certains endroits à qui la Commission a confié des commandes d'expédition. D'après moi, le ministre rendrait service non seulement aux cultivateurs canadiens, mais aussi à la Commission canadienne du blé, en déclarant que la Commission ne détient aucun pouvoir à cet égard. Il serait utile également que tous les membres du cabinet, y compris le ministre de l'Agriculture, le ministre des Finances et le ministre des Transports, s'entendent pour faire savoir aux chemins de fer qu'ils ne sont pas satisfaits de leur rendement jusqu'ici. C'est, semble-t-il, la seule attitude qui produira les résultats voulus.

• (5.30 p.m.)

En terminant, monsieur le président, je dirai que nous en avons assez qu'on se renvoie la balle. Je n'accuse pas le ministre des Finances, mais on s'est renvoyé la balle des compagnies de chemins de fer aux élévateurs-terminus et aux autres personnes impliquées dans le commerce des céréales, quant à savoir qui en est responsable. Le député de Qu'Appelle a dit qu'il fallait réunir tous ces gens pour essayer de trouver une solution aux problèmes et voir où sont les embouteillages en matière d'acheminement des céréales; à mon avis, c'est une excellente idée.